



Fern'EXTRA asbl
Rue Goffin, 2 - 5380 FERNELMONT

PROJET D'ACCUEIL

Association reconnue par l'ONE
dans le cadre du Décret ATL
comme opérateur extrascolaire.

Responsable de projet : COALA asbl – Tanguy VANDEPLAS

Compte : BE21 0689 3139 1603
RPM Namur 0670 551 595

TABLE DES MATIERES

Projet Pédagogique

1. Philosophie de l'accueil	P3
2. Accessibilité pour tous	P5
3. Evaluation du projet d'accueil	P5
4. Relations entre le milieu d'accueil et les parents	P5

Règlement d'ordre intérieur

1. Offre et lieu(x) d'accueil	P6
2. Qualité du personnel d'encadrement	P6
3. Normes d'encadrement	P7
4. Les infrastructures	P7
5. Participation financière	P7

PROJET PEDAGOGIQUE

Ce projet pédagogique a été réalisé en étroite collaboration entre les responsables de projet, les accueillantes et les instances de l'asbl.

Ce dernier sera régulièrement évalué et modifié le cas échéant.

1. PHILOSOPHIE DE L'ACCUEIL

Notre projet éducatif avec les enfants s'articule essentiellement autour des valeurs telles que :

- le développement de l'autonomie de l'enfant,
- le respect d'autrui,
- l'ouverture sur le monde,
- la coopération,
- la liberté et la participation.

Tout enfant a besoin de souffler, de se reposer, de se détendre et de jeter un regard différent pour mieux profiter de ses apprentissages. Le secteur extrascolaire est un espace-temps pour cela.

Le choix des activités est laissé aux enfants parmi un éventail de propositions des accueillant-es animateurs-trices. Ce choix est soutenu par la mise en place de matériel (crayons, marqueurs, peintures...) et de jeux divers. Cette liberté reconnaît le droit à chacun de ne rien faire et préserve le temps libre de l'enfant. Il est important de respecter le rythme et les envies de chacun.

Toute sphère éducative a pour mission de rendre l'être humain acteur et responsable dans une structure ouverte sur son environnement.

Le secteur extrascolaire s'inscrivant dans le temps « libre », il importe que les enfants, seuls et avec le groupe, vive au quotidien ces valeurs.

Nous estimons que :

- l'enfant est une personne à part entière, il n'est pas un mini-adulte mais l'adulte de demain ;
- l'enfant a besoin de jouer et aussi de se reposer, d'être accueilli et sécurisé, d'être reconnu et valorisé ;
- l'enfant gagne à évoluer au sein d'un groupe ;
- l'extrascolaire est un lieu d'éducation à part entière. Ce n'est pas une salle d'attente entre l'école et la famille mais bien un espace-temps durant lequel l'enfant peut se réaliser pleinement dans le respect des autres et de lui même ;
- l'extrascolaire est un service aux enfants prioritairement ;
- les accueillant(e)s sont polyvalent(e)s dans leurs compétences et leurs savoirs ;
- les accueillant(e)s ont besoin de temps de réflexion en équipe pour prendre du recul par rapport à leur action, la formation individuelle nourrissant cette réflexion.

C'est pourquoi notre association souhaite, progressivement :

- **Permettre à chacun de se construire globalement, physiquement et psychiquement**
 - ⇒ en organisant l'espace en plusieurs lieux d'action ;
 - ⇒ en privilégiant le dialogue ;
 - ⇒ en permettant à l'enfant de jouer et bouger dans un espace sécurisé ;
 - ⇒ en accueillant les enfants dans des groupes structurés en fonction de leurs âges ;
 - ⇒ en adaptant les programmes d'animations au rythme et aux capacités des enfants.

- **Accueillir et mettre en place des échanges entre enfants et accueillant-es**
 - ⇒ en privilégiant les contacts par des échanges et des animations permettant aux enfants de tisser des liens ;
 - ⇒ en instaurant des temps d'échanges afin de pouvoir communiquer sur la vie du groupe et sur les projets futurs ;
 - ⇒ en personnalisant notre approche pour l'enfant, en fonction de ses attentes, de ses envies, de sa personnalité et de sa famille.

- **Organiser des temps d'accueil et de loisirs autonomes**
 - ⇒ en mettant à disposition des enfants un grand choix de jeux de société (et un animateur pour les expliquer et/ou pour jouer avec eux) ;
 - ⇒ en proposant des activités et un matériel variés pour des loisirs créatifs (perles, scoubidous, plâtre, marionnettes, masques, ...).

- **Animer des temps d'accueil et de loisirs en groupe**
 - ⇒ en proposant des projets à court ou long terme ;
 - ⇒ en proposant des jeux collectifs qui favorisent la confiance en soi, la connaissance de l'autre et la coopération ;
 - ⇒ en organisant des animations ponctuelles, dans des groupes verticaux.

- **Valoriser les enfants au travers de leurs actes**
 - ⇒ en mettant en avant leur(s) réalisation(s) ;
 - ⇒ en proposant des temps de parole collectif ;
 - ⇒ en soulignant leurs comportements positifs au sein du ou des groupe(s) ;
 - ⇒ en favorisant la coopération entre les enfants.

2. ACCESSIBILITE POUR TOUS

Nos activités sont ouvertes à tous les enfants, sans distinction.

L'origine scolaire, les convictions personnelles, le milieu social ne peuvent en aucun cas être des motifs d'exclusion, dans un esprit d'ouverture.

Cette diversité contribue à la richesse du milieu d'accueil.

L'asbl Fern'EXTRA bénéficie, pour une partie de ses activités, des subventions de l'ONE dans le cadre du Décret ATL.

Sur tous les sites d'accueil, en fonction des activités proposées, une participation financière est demandée aux parents.

3. EVALUATION DU PROJET D'ACCUEIL

Le projet d'accueil est travaillé en équipe d'accueillants et d'animateurs dans une logique de cohérence d'action et de remise en cause des pratiques.

Ce projet pédagogique est mis à disposition des parents ou de toute personne en faisant la demande.

4. RELATIONS ENTRE LE MILIEU D'ACCUEIL, L'ECOLE ET LES PARENTS

Toute participation d'un enfant aux activités de l'asbl passe par une inscription écrite et la remise d'un formulaire de renseignements complété.

Ce formulaire est demandé en début d'année scolaire de manière coordonnée entre les écoles et l'asbl. Il reprend des renseignements qui tiennent compte des spécificités liées à l'école et à l'accueil extrascolaire afin de tendre vers un accueil qualitatif de l'élève comme de l'enfant.

L'inscription implique l'adhésion au présent projet d'accueil.

Le-la coordinateur-trice de l'asbl est disponible pour répondre aux demandes des parents. Ses coordonnées sont précisées sur le document d'inscription.

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

1. OFFRE ET LIEU(X) D'ACCUEIL

L'asbl Fern'EXTRA gère différentes implantations d'accueil extrascolaires dans une logique de cohérence pédagogique et financière.

Nos lieux d'accueil sont :

- Site de l'école de Bierwart – Rue d'Otreppe, 46 ;
- Site de l'école de Forville – Rue de Branchon, 103
- Site de l'école de Marchovelette – Rue de Cognelée, 2 ;
- Site de l'école de Hemptinne – Grand Place, 17 ;
- Site de l'école de Hingeon – Rue des Grands Pachis, 18 ;
- Le CSAF (Centre Sportif et Associatif de Fernelmont) – Avenue de la Rénovation, 8.

Exceptionnellement, l'asbl peut être active sur d'autres lieux d'accueils (centralisation éventuelle du mercredi, journées pédagogiques, ...)

	Avant l'école	Après l'école	Mercredi *
Site de l'école de Bierwart	dès 07h00	jusque 18h00	Jusque 18h00
Site de l'école de Forville	dès 07h00	jusque 18h00	Jusque 18h00
Site de l'école de Marchovelette	dès 07h00	jusque 18h00	Jusque 18h00
Site de l'école de Hemptinne	dès 07h00	jusque 18h00	Jusque 18h00
Site de l'école de Hingeon	dès 07h00	jusque 18h00	Jusque 18h00

* sous réserve de regroupement sur un ou plusieurs site(s).

2. QUALITE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT

De manière générale, nous portons une attention particulière à la qualité de l'encadrement. Cette qualité passe notamment par la qualification et la formation continue du personnel et le taux d'encadrement.

Dans une logique de stabilité, nous avons choisi de maintenir les personnes en place au moment de la création de l'asbl, autant que possible.

Si ces personnes ne sont pas qualifiées, la formation de base décrite dans le Décret ATL est un objectif mis en place à court terme pour les personnes concernées.

Par ailleurs, 2 à 3 jours par an, des réunions entre accueillant-es et des formations continues sont prévues.

3. NORMES D'ENCADREMENT

Selon le lieu et le type d'accueil, nous visons un taux d'encadrement d'un-e accueillant-e pour 25-30 enfants maximum, en moyenne (pour moins de 3 h consécutives avant ou après l'école). Néanmoins, nous évitons qu'un-e accueillant-e se retrouve seul-e avec un groupe d'enfants. Lorsque c'est le cas, une personne responsable (autre accueillant-e, responsable de projet, directeur-trice, ...) est à proximité et est joignable immédiatement.

Le nombre d'enfants par encadrant est réduit pour certaines animations et lorsque les enfants sont majoritairement en dessous de 6 ans.

C'est le cas lors des journées pédagogiques et des ateliers animés.

4. LES INFRASTRUCTURES

Le cadre dépend du lieu d'accueil, mais chacun d'entre eux dispose au minimum :

- d'un local polyvalent ;
- d'un local supplémentaire ;
- d'un espace extérieur ;
- de matériel pédagogique et ludique à destination des enfants.

Site de l'école de Bierwart		Une salle polyvalente		Un espace extérieur avec préau
Site de l'école de Forville	Un réfectoire		Un local préfabriqué	Un espace extérieur avec préau
Site de l'école de Marchovelette	Un réfectoire		Une classe	Un espace extérieur avec préau
Site de l'école de Hemptinne	Un réfectoire			Un espace extérieur avec préau
Site de l'école de Hingeon		Une salle polyvalente	Un petit local	Un espace extérieur avec préau

5. PARTICIPATION FINANCIERE

Le coût est de 0,30€ le 1/4h (0,25€ pour le deuxième enfant et suivants), avec une gratuité pour les 15 dernières minutes avant le début des cours ET les 15 premières minutes après la fin des cours.

Nous travaillons avec le logiciel de scan QuickSchool :

L'enfant reçoit un badge avec un code QR qui lui est propre et unique. L'accueillant-e scanne ce code QR à l'arrivée et au départ de l'enfant.

Vous recevrez une facture mensuelle pour autant que celle-ci atteigne au moins 10€.

Fin juin et fin décembre, une facture soldera tous les comptes.